

DEMANDE DE CONTRÔLE D'EXECUTION
(À remettre à GMVA après l'avoir complétée)

Dossier n° :

Cadre réservé au service

Demande

Je soussigné: _____
Demeurant à : _____
Code Postal : _____ Localité : _____
N° de téléphone : _____

certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif mis en place dans ma propriété seront terminés. Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et regards seront au niveau du sol fini. La filière ne sera pas recouverte et respectera les prescriptions du bureau d'études et du fabricant dans le cas des filières industrielles agréées.

Commune : _____
Lieu-dit : _____
Cadastre Section : _____ N° : _____

Le cas échéant procédure d'urbanisme associé :

- permis de construire
 d'une déclaration de travaux } n°: _____
 autres, à préciser : _____

Entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement :

Nom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Localité : _____
N° de téléphone : _____

Maître d'œuvre chargé de surveiller les travaux :

Nom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Localité : _____

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer la vérification technique de la bonne exécution des ouvrages sur travaux découverts et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur ma propriété.

A adresser 10 jours avant la réalisation de l'installation d'Assainissement Non Collectif à :
GMVA Direction de l'eau – Secteur Est – 11, rue de la Madeleine – BP 6 – 56370 Sarzeau
anc.secteur-est@gmvagglo.bzh

Cette condition permettra à l'entrepreneur chargé d'installer le dispositif d'assainissement de confirmer un rendez-vous 72 heures à l'avance par téléphone au 02.97.41.89.44

Fait à _____
Le _____
Signature : _____

Vu par le service le _____
Transmis pour contrôle le _____

Cadre réservé au service